

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 28 mars 2011

A l'ouverture de la séance sont présents :  
Tous les membres sauf, M. Roland SCHNEIDER, excusé.

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2011
2. Compte Administratif et de Gestion 2010
3. Affectation du résultat du budget principal -exercice 2010-
4. Demande de location de la salle Le Courlis pour un C.L.S.H.
5. Préparation du Budget Primitif 2011
6. Divers

o o o o o o o o

### I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 14 FEVRIER 2011 ET DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2011 est approuvé à l'unanimité et sans observations par tous les membres présents.

Le Code Général des Collectivités Territoriales (articles L.5211-1 et L.2121-15) prévoit de nommer au moins un membre du Conseil Municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

M. Jean-Georges GUTH, à l'unanimité, est désigné en qualité de secrétaire de séance.

### II. COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2010

Le Compte Administratif et de Gestion présenté par Mme le Maire accuse un **excédent global de clôture de 419 670.57 €uros** et se présente comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	293 707.20	745 774.25	452 067.05
INVESTISSEMENT	712 645.16	680 249.68	- 32 396.48
TOTAUX	1 006 352.36	1 426 022.93	419 670.57

Section Investissement : le montant des restes à réaliser de l'exercice 2010 s'élève à 56 884.50 €uros en dépenses.

Après délibération, le Compte Administratif et de Gestion 2010 est approuvé à l'unanimité et sans observations par tous les membres présents, Mme le Maire ayant quitté la salle au moment du vote.

### III. AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET PRINCIPAL ANNEE 2010

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

réuni sous la présidence de Mme Esther SITTLER, Maire

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2010,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2010,

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de l'exercice 2010 de 198 114.83 €uros,

**DECIDE à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat comme suit :**

#### **REPRISE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2010**

COMPTE ADMINISTRATIF 2010	
proposé au vote le 28 mars 2011	
<i>Résultat de fonctionnement N-1</i>	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 198 114.83
<u>B. Résultat antérieur reporté</u> Ligne 002 du compte administratif N-1 Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 253 952.22
C. Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	+ 452 067.05
<i>Investissement</i>	
D. Solde d'exécution N-1 Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	
D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	- 32 396.48
E. solde des restes à réaliser d'investissement N-1	56 884.50
<b>Besoin de financement</b> Excédent de financement	
<b>Besoin de financement = F F=(D+E)</b>	89 280.98
<b>AFFECTATION = C C = (G + H)</b>	
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au moins la couverture du besoins en financement (F)	<b>89 280.98</b>
<b>2) H Report en fonctionnement R 002</b>	<b>362 786.07</b>

#### **IV. DEMANDE DE LOCATION DE LA SALLE LE COURLIS POUR UN C.L.S.H.**

Mme le Maire informe également l'assemblée que l'Association Générale des Familles, Secteur de Benfeld, organisera à nouveau un C.L.S.H. dans la salle multifonctions Le Courlis, du 4 juillet au 29 août 2011.

Le prix de location est fixé à **160 €uros par semaine, toutes charges comprises.**  
L'association a été informée des contraintes liées à la location de la salle certains week-ends.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

#### **V. PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2011**

Dans le cadre de la préparation du Budget Primitif 2011, les travaux suivants sont prévus :

- **poursuite de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme** avec intégration des dispositions de la loi ENE – Engagement National pour l'Environnement- portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union Européenne -mise en conformité avec la loi GRENELLE II-
- **restructuration et mise aux normes de la Mairie.** A ce propos Mme le Maire informe l'assemblée que ni la mairie, ni le presbytère ne pourront être transformés en logements au vu de la réglementation actuelle en matière de rénovation et de son coût. Le projet retenu est donc celui de la rénovation extension de la mairie actuelle.
- **Isolation du plafond du vide sanitaire -sous-sol- de l'école primaire**
- **Mise en place d'un columbarium et d'un jardin du souvenir au cimetière :** trois devis ont été demandés.
- **Travaux de voirie :** entretien de la voirie communale et pose d'une bicouche sur le Giezenfeldweg et sur le chemin d'accès à la salle Le Courlis. Des devis seront demandés par M. Kammerer Gaston mais, depuis le transfert de compétence de la voirie, c'est la Cocoben qui est en charge de ces travaux.

#### **VI. DIVERS**

**OSTERPUTZ :** le traditionnel nettoyage de printemps proposé par le SMICTOM sera à nouveau organisé par la commune cette année. Il aura lieu **samedi 09 avril 2011**. L'ensemble des administrés est cordialement invité à y participer. RDV à 9 h 00 devant la Mairie.